



Bilan – résumé de la démarche projet de Contrat Vert et Bleu 2020-2025 (CVB) du « Parc Livradois-Forez - bassin versant de la Dore »

Le syndicat mixte du Parc s'est engagé en septembre 2018 dans l'élaboration d'un projet de Contrat Vert et Bleu (CVB), outil contractuel et opérationnel de la Région Auvergne-Rhône-Alpes en faveur des continuités écologiques.

Pour l'élaboration du CVB et jusqu'à la transmission du projet à la Région en novembre 2019, le syndicat mixte du Parc et les partenaires concernés ont été accompagnés par un prestataire extérieur SOBERCO Environnement ; celui-ci intervenait plus particulièrement dans la réalisation du diagnostic (reprise des productions antérieures du plan biodiversité, de la cartographie et de la stratégie TVB du Parc, analyses de données complémentaires, spatialisation et zooms cartographiques ...), la définition des enjeux, la construction d'un programme d'actions pluriannuel et la préparation du contrat. La mobilisation des partenaires s'est traduite par l'organisation de réunions d'un comité de suivi de l'élaboration du CVB, d'ateliers de travail, et de groupes thématiques.

Elaboré en lien avec le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) d'Auvergne-Rhône-Alpes (arrêté en mars 2019), et en complémentarité avec le Contrat territorial (CT) Dore, ce programme d'actions vise à préserver et remettre en bon état la Trame Verte, Bleue et Noire du territoire du Parc et plus particulièrement du bassin versant de la Dore.

Les actions du CVB portent essentiellement et en priorité sur le bassin versant de la Dore, mais ce périmètre peut être élargi aux espaces limitrophes selon les enjeux de continuités écologiques et les actions. La durée de mise en œuvre du CVB est de 6 ans (2020 – 2025) pour des raisons de cohérence avec le CT Dore. La plupart des actions seront engagées dans les 5 premières années ; les actions transversales (communication et coordination du programme) sont prévues sur 6 ans.

Au regard du diagnostic du territoire, 5 axes stratégiques ont été définis et structurent le programme opérationnel :

- amélioration des milieux aquatiques et humides,
- renforcement de la biodiversité dans les milieux forestiers,
- renforcement de la biodiversité dans les espaces agricoles,
- prise en compte de la TVB dans la planification et les aménagements urbains et routiers,
- renforcement de la sensibilisation et de la communication.

Le programme comporte 64 fiches actions : 11 actions sont communes au CVB et au CT Dore - les actions en faveur de la trame bleue (milieux aquatiques et humides), des milieux agricoles, de communication et de sensibilisation résultent directement de la synergie recherchée entre le CVB et le CT Dore avec des actions communes et une mutualisation des moyens.

Le programme d'actions du contrat vert et bleu apporte de nombreuses réponses aux enjeux identifiés dans le cadre de l'étude préalable :

- Des actions de restauration morphologique, de la dynamique fluviale et des continuités écologiques de la Dore et ses affluents.
- Des actions de restauration ou de préservation des milieux humides et des tourbières, milieux sensibles et caractéristiques du territoire.
- Des propositions pour renforcer la biodiversité des espaces forestiers, aussi bien sur les aspects fonctionnels avec le développement d'une trame de vieux bois, que les aspects qualitatifs en ciblant la diversification des forêts artificialisées.
- Des actions pour accompagner une évolution vers des pratiques agricoles plus favorables à la biodiversité, avec une implication des structures agricoles et un accompagnement par des experts biodiversité.
- Des actions ponctuelles de reconquête de milieux prairiaux au sein de vallées fermées par les forêts, et des actions de sauvegarde ou de plantation de haies ou de pré-vergers, favorables à la diversité écologique des espaces agricoles.
- Des actions de préservation ou d'amélioration des connaissances sur les principales espèces animales patrimoniales (mulette perlière, pie-grièche grise, écrevisse à pattes blanches, chauves-souris, ...)

- Des actions permettant de mieux intégrer la trame verte et bleue dans les documents d'urbanisme et les aménagements urbains.
- Des actions ciblées sur des secteurs à enjeux (vallée de la Dore amont et aval, plaine d'Ambert, Monts du Forez, hautes-chaumes).
- Des outils et démarches de sensibilisation aux notions de continuités écologiques.

Le travail réalisé pendant l'année 2019 avec les partenaires concernés a abouti à une programmation pluriannuelle 2020-2025 (Programme d'actions CVB PNRLF). Ce programme fédérateur implique 23 maîtres d'ouvrage sur des thématiques parfois nouvelles et/ou transversales pour le syndicat mixte du Parc comme pour ses partenaires. Ainsi, 7 EPCI et 1 commune, 6 associations, 5 structures agricoles, 4 établissements publics et autres collectivités seront impliqués dans la réalisation des actions.

Le montant total du programme d'actions sur les 6 ans s'élève à environ 7 M€ (6 957 753 €) dont 5 043 812 € en investissement et 1 913 941€ en fonctionnement. La contribution financière attendue de la Région est de 1 430 016 € dont (sur la base de 926 388 €, soit 64.8%, en investissement et 503 628 €, soit 35.2%, en fonctionnement)

Conformément au dispositif défini par la Région, le CVB est structuré en quatre volets thématiques :

1. « Pérennisation des espaces » : intégration de la trame verte et bleue et des enjeux « connectivité écologique » du territoire dans les documents de portée réglementaire,
2. « Travaux de restauration, de préservation et de valorisation des continuités écologiques » : travaux en faveur des réservoirs de biodiversité, des corridors écologiques et des espaces perméables,
3. « Amélioration des connaissances » : études, suivis et acquisition de connaissances sur la biodiversité et le fonctionnement écologique du territoire considéré,
4. « Animation et ingénierie de projet » : actions d'animation liées à la mise en œuvre du contrat (portage, suivi, évaluation) et actions de sensibilisation et de communication.

L'articulation et la recherche de cohérence d'actions entre le CVB et le CT Dore permettra de mobiliser des financements de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, auxquels s'ajouteront d'autres financements publics en particulier du FEDER régional et du FEDER Massif-central.

Cette démarche multi-partenariale permettra de soutenir les acteurs locaux pour la mise en œuvre des actions, avec une animation et une coordination du dispositif assurées par le syndicat mixte du Parc. Dès approbation du CVB par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, chaque maître d'ouvrage concerné sera amené à délibérer sur les actions qu'il porte et à effectuer les demandes de subvention.